



6C. Annexes sanitaires

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Prescription de l'élaboration du PLU : le 20 septembre 2012
Arrêt de l'élaboration du PLU : le 30 septembre 2016
Approbation du PLU :





6C1. Notice des annexes sanitaires

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Prescription de l'élaboration du PLU : le 20 septembre 2012

Arrêt de l'élaboration du PLU : le 30 septembre 2016

Approbation du PLU :



COMMUNE DE LORGUES

1. EAU POTABLE

Source : *Rapport Annuel sur le Service de l'Eau et de l'Assainissement 2013*

L'amplitude de population liée au tourisme est un élément clé de la gestion de la ressource et de l'alimentation en eau potable. En 2013, 9 556 des 9 725 habitant étaient desservis par le réseau d'eau potable, soit un total de 4 888 abonnés.

1.1. Infrastructures

Réservoirs

La commune dispose de plusieurs réservoirs sur son territoire :

- réservoir de Saint Ferréol (2 cuves de 500m³) ;
- réservoir de Saint Ferréol (1 cuve de 2 000m³) ;
- réservoir de Saint Michel (1 cuve de 350m³).

Ces réservoirs représentent un total de 4 cuves pour une capacité totale de 2 850m³.

La longueur totale du réseau d'eau potable est de 121 km, auxquels viennent s'ajouter les branchements.

1.2. La ressource

L'alimentation en eau potable de Lorgues est assurée par plusieurs ressources :

- Sainte Foy (302 968 m³) ;
- Rougons (322 381 m³) ;
- La Faou (348 885 m³).

Soit un total communal de 974 234 m³.

Mais les ressources en eau consommées par les habitants de Lorgues ne sont pas intégralement issues du territoire communal. Lorgues achète de l'eau provenant du Syndicat Intercommunal d'Adduction des Eaux (SIAE) de la source d'Entraigues, à la hauteur de 313 254 m³ en 2013.

Trois périmètres de protections (Servitude d'Utilité Publique) sont ainsi présents sur la commune. Il s'agit de :

- La protection du forage des Rougons ;
- La protection du forage d'Entraigues ou des Avens ;
- La protection de la source de la Mappe.

1.3. Le réseau

Le rendement du réseau de distribution des de 62,96% en 2013, soit un indice de perte linéaire de 2,84 m³/km.

Le volume total d'eau produit et distribué en 2013 est de 1 300 689m³, soit un indice de production de 0,37m³/jour/habitant.

Dans l'ensemble, l'état du réseau est correct. Il est à noter toutefois des difficultés d'accès et de réparation sur la conduite en galerie dans le centre-ville.

1.4. Qualité de la ressource

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (microbiologie) : 100%

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (physico-chimie) : 100%

D'après le rapport annuel 2013, l'eau distribuée est :

- Bactériologiquement conforme aux normes françaises ;
- Chimiquement : PH et turbidité conformes, eau à minéralisation importante.

2. ASSAINISSEMENT

Source : *Rapport Annuel sur le Service de l'Eau et de l'Assainissement 2013*

La commune de Lorgues compte 9 725 habitants en 2013. La même année, 2 214 logements étaient raccordés au réseau d'assainissement collectif, soit 4 428 habitants (45,5% de la population communale).

Le restant des habitations sont en assainissement individuel. L'assainissement non collectif sur la commune de Lorgues est contrôlé par les SPANC, et coordonné par la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

La station d'épuration de Lorgues

En mars 2013, la Commune de Lorgues a inauguré la mise en service de sa nouvelle station de type « boues activées à aération prolongée ». La station comporte une capacité nominale de 11 000 Equivalents Habitants (EH).

Les eaux usées subissent le traitement suivant :

- **Relevage et prétraitement** : Les effluents arrivent dans un poste de relevage toutes eaux d'un débit de pointe de 40 m³. Ils passent ensuite par la chaîne de prétraitement, composée d'un dégrilleur, capable de retenir 7 700 kg/an de produits refusés, et dessableur pour éviter les dépôts des sables et gravillons en fond de fosse. Une fois retiré de leurs sables, les effluents passent dans le déshuileur où sont diffusées de fines bulles d'air qui ont pour effet de faciliter la remontée des graisses et corps flottants en surface. Leur élimination se fait ensuite par raclage de la surface avec un bras qui les envoie automatiquement dans un procédé de traitement des graisses ;
- **Traitement physico-chimique des eaux** : le conditionnement des eaux est réalisé dans un bassin de traitement biologique de 2430 m³, pour aller ensuite dans un clarificateur de 220 m³/h de débit. Un puits à flottants d'un débit de 20 m³/h récupère les boues qui sont déshydratées et stockées dans une serre pour séchage et obtenir des boues à 20% de cécité ;
- **Traitement biologique des eaux** : L'effluent passe ensuite par des biofiltres qui permettent l'abattement de la pollution carbonée.

Sur la fin du parcours, l'eau est rejetée dans le milieu naturel de la rivière la Floriène, d'une qualité compatible avec une « eau de baignade ».

La station d'épuration permet le traitement des eaux usées sans bruit ni odeurs grâce à l'isolation et le confinement des ouvrages. L'air est collecté et traité en passant par une tour de lavage.

Une station de dépotage a été construite en bord du site pour le traitement des matières de vidange externes du réseau d'assainissement non collectif et qui seront amenées par des entreprises spécialisées locales.

3. DECHETS MENAGERS

En octobre 2000, 8 communes, dont Lorgues, créent la Communauté d'Agglomération Dracénoise. Dans ce cadre, la compétence de collecte et de traitement des ordures ménagères et déchets assimilés a été transférée à la Communauté d'Agglomération.

La collecte

Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte en bacs ou en sac, selon une fréquence quotidienne (sauf le dimanche).

Les déchets issus du tri sont collectés en points d'apport volontaire ou en "porte à porte" pour certains secteurs de la commune.

Les verres et journaux doivent être déposés dans les colonnes d'apport volontaires prévues à cet effet. Les encombrants doivent être apportés dans les déchèteries communautaires.

La Communauté d'Agglomération a signé une convention avec 2 organismes de collecte pour la valorisation des textiles (Montagn'Habits et Ecotextile), la mise en place et le suivi de colonnes textiles sur la dracénie.

La **déchetterie intercommunale** de Lorgues est localisée route de Carcès. Elle permet aux habitants, artisans et commerçants d'évacuer dans de bonnes conditions les déchets non collectés en porte à porte. Différents types d'ordure y sont collectés : déchets verts, métaux, déchets diffus spécifiques et déchets encombrants.

Le traitement

Le traitement des déchets est par la Communauté d'Agglomération Dracénoise, qui effectue le transport et le traitement des résidus ménagers. Sur l'année 2014 les déchets recoltés sont de diverses natures :

- 44 348 tonnes (60%) d'ordures ménagères résiduelles ;
- 5 827 tonnes (8%) de déchets ménagers recyclables ;
- 23 576 tonnes (32%) de déchets déposés en déchèteries.

En considérant la population 2014, cela revient à 223 kg de déchets valorisés par habitant et par an et 515 kg de déchets non valorisés.

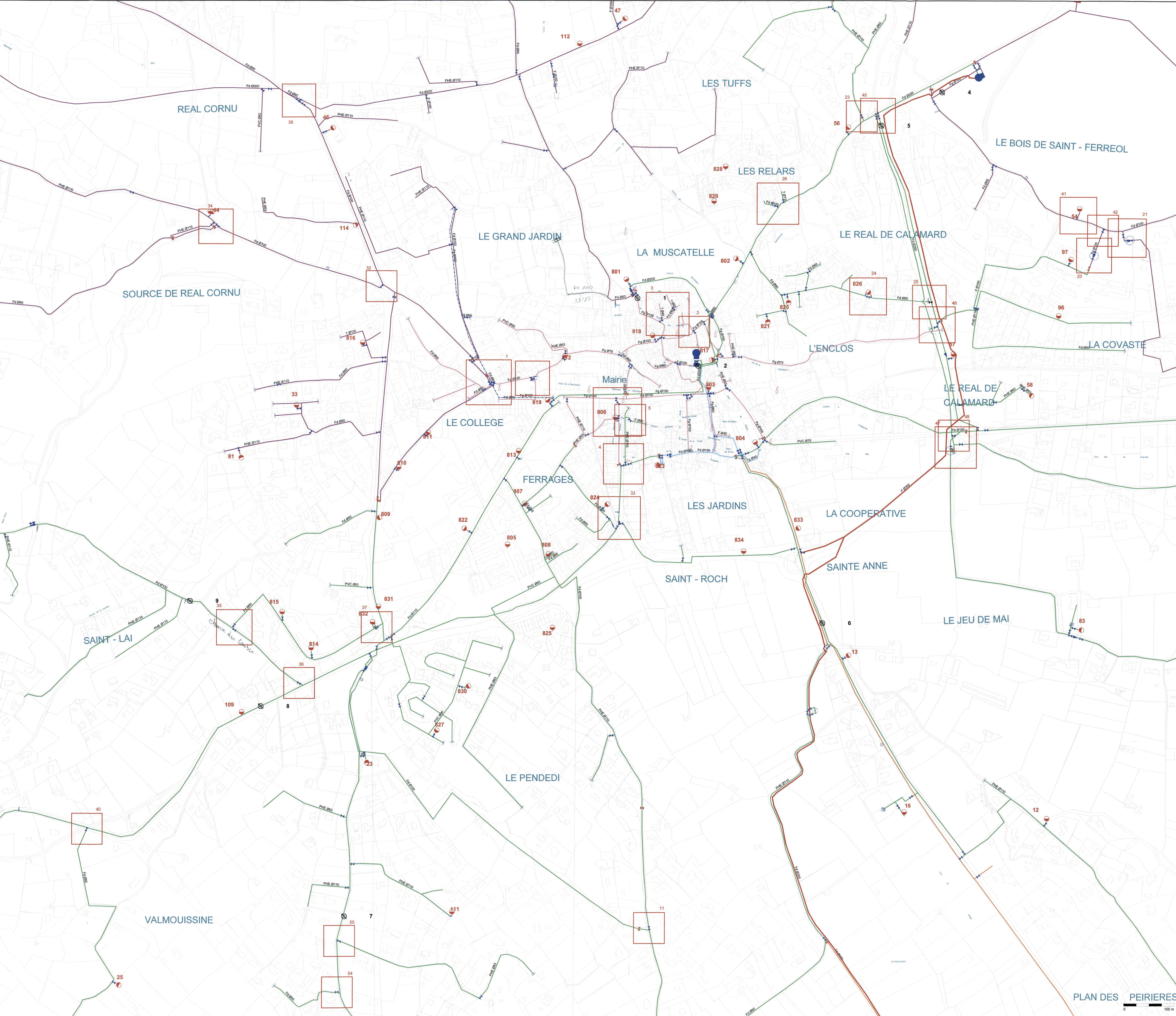


6C2. Plan d'adduction d'eau potable

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Prescription de l'élaboration du PLU : le 20 septembre 2012
Arrêt de l'élaboration du PLU : le 30 septembre 2016
Approbation du PLU :



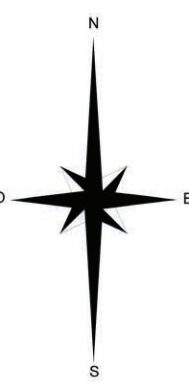


	Secteur : Saint Femiol 2 (bas service)
	Secteur : Saint Femiol 2
	Secteur : Saint Michel
	Secteur : Saint Femiol 1
	Secteur : aduction Syndicale
	Secteur : réseau communal aliments par Entree/guide
	Secteur : Source de l'Atang
	Vanne de service
	Vanne fermée
	Vanne de purge
	Vanne d'incendie ou de fontaine
	Vanne de branchement
	Bouchon
	Brise-charge
	Clapet anti-retour
	Compteur
	Filtre à boue
	Réducteur de pression
	Surpresseur
	Ventouse

Fax: 04 42 54 06 78



LEGENDE			
	Secteur : Saint Ferréol 2 (bas service)		Bouche d'incendie
	Secteur : Saint Ferréol 2		Poteau d'incendie
	Secteur : Saint Michel		Borne fontaine
	Secteur : aduction Syndicale		Bouche lavage/arrosage
	Secteur : réseau communal alimenté par Entraigues		Chasse
	Secteur : Source de l'étang		Forage
	Vanne de sectionnement		Forage
	Vanne fermée		Forage
	Vanne de purge		Forage
	Vanne d'incendie ou de fontainerie		Forage
	Vanne de branchement		Forage
	Bouchon		Forage
	Brise-charge		Forage
	Clapet anti-retour		Forage
	Compteur		Forage
	Filtre à bous		Forage
	Réducteur de pression		Forage
	Suppresseur		Forage
	Ventouse		Forage
			Forage



Département du Var
Commune de Lorgues

SCHEMA DIRECTEUR
EAU POTABLE

Plan du réseau AEP

Plan d'ensemble

Réalisé par: ANNS

Référence: E07089

Validé par: SN

Date: 25/08/2009

Echelle: 1/12500

G2C environnement
Parc d'activité Point Rencont
13770 Venelles
Tél: 04 42 54 00 68
Fax: 04 42 54 06 78





6C3. Plan du réseau d'assainissement

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Prescription de l'élaboration du PLU : le 20 septembre 2012
Arrêt de l'élaboration du PLU : le 30 septembre 2016
Approbation du PLU :



6. ANNEXES

6C. ANNEXES SANITAIRES

6C3. Plan des eaux usées

Zoom centre ville

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal de
approuver les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

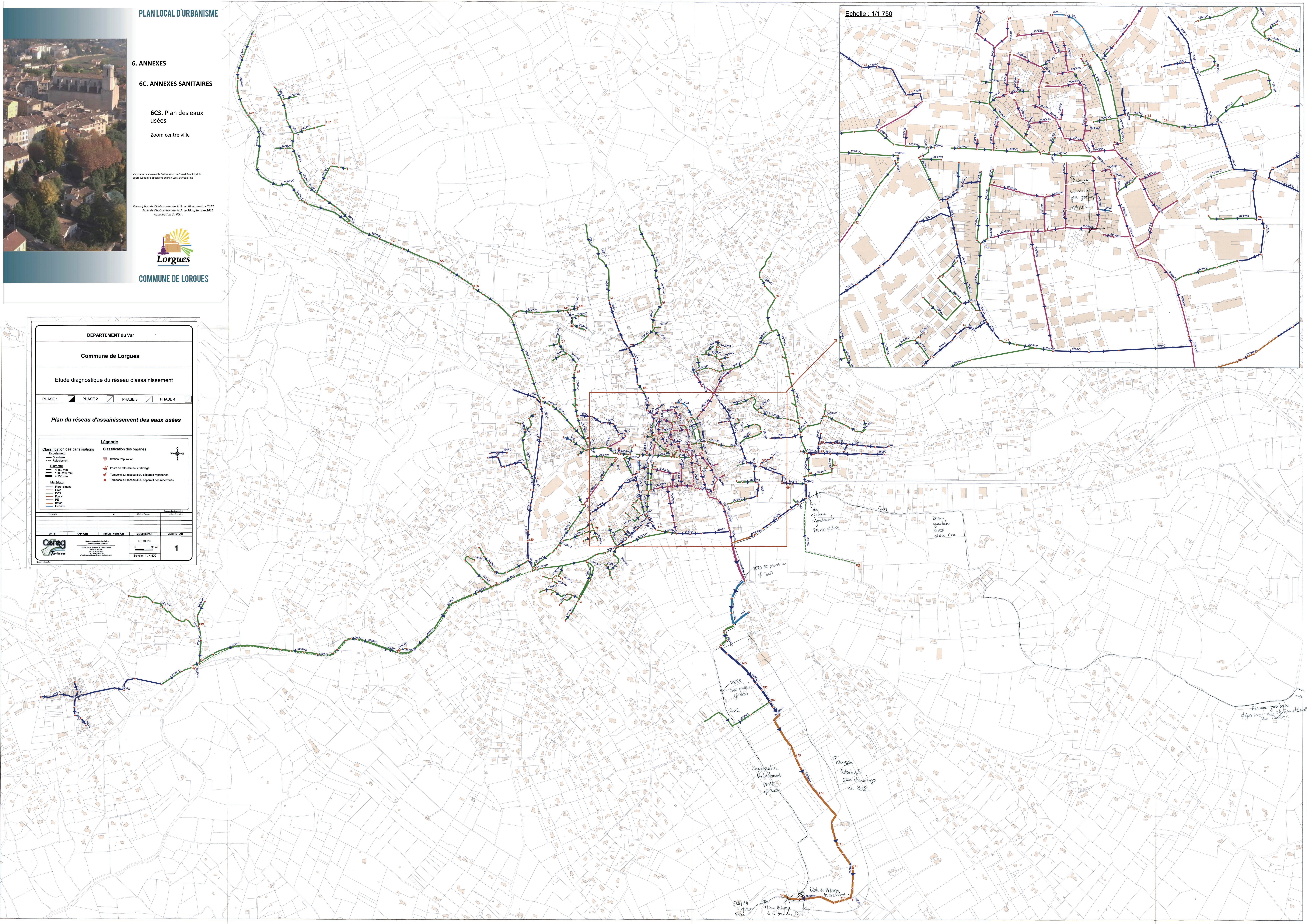
Prescription de l'élaboration du PLU : le 20 septembre 2012
Arrêt de l'élaboration du PLU : le 30 septembre 2016
Approbation du PLU :



COMMUNE DE LORGUES

Echelle : 1/1 750

DEPARTEMENT du Var				
Commune de Lorgues				
Etude diagnostique du réseau d'assainissement				
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	
Plan du réseau d'assainissement des eaux usées				
Classification des canalisations		Légende		
Ecoulement		Classification des organes		
Diamètre		Station d'épuration		
Matériau		Poste de refoulement / relevage		
		Tampons sur réseau d'EU séparatif répertoriés		
		Tampons sur réseau d'EU séparatif non répertoriés		
ET 10026		0 50 m		
DATE		INDICE / VERSION		
SUPPORT		MODIFIÉ PAR		
VERIFIÉ PAR		1		





6. ANNEXES

6C. ANNEXES SANITAIRES

6C3. Plan des eaux usées

Planches des zooms

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Prescription de l'élaboration du PLU : le 20 septembre 2012

Arrêt de l'élaboration du PLU : le 30 septembre 2016

Approbation du PLU :



COMMUNE DE LORGUES

Nota : Les dimensions des ouvrages sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées lors de l'établissement des documents d'exécution.



DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DE LORGUES

Entreprise



TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE LA
NOUVELLE STATION D'EPURATION

Plan de Recolement

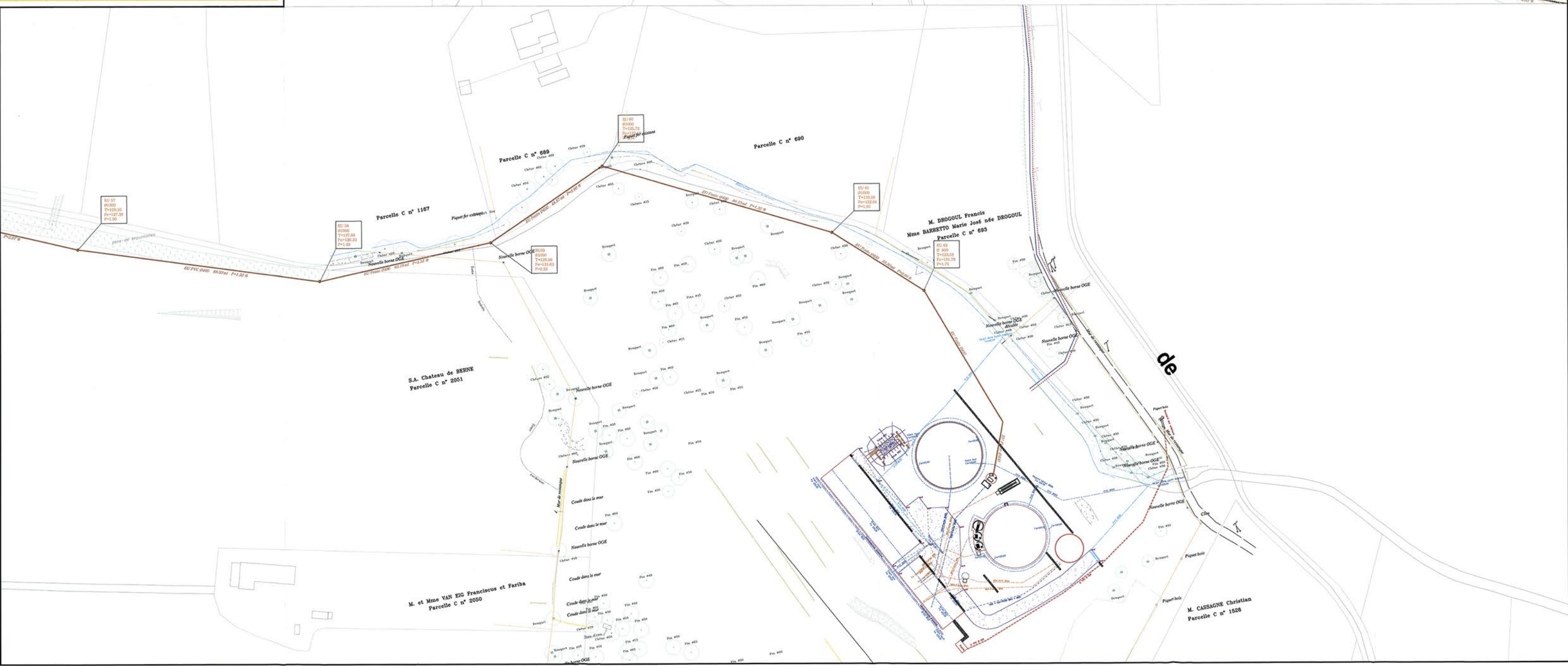
Réseaux : EU Ø 400 du R.28 au R.51
+ AEP Ø 110

Modifications	Indices	Dates
Création de Plan	A	05/03/2013

Echelle	Système Alt.	Système de Coordonnées
	N.G.F.	Système Lambert Zone III
Dessiné par : M.CHBABI	Vérifié par : R.CORNUT	Vérifié par le Maître d'oeuvre Représenté par :
Le : 05/03/2013	Le : 05/03/2013	Le : 05/03/2013
Viso	Viso	Viso

Groupement Maîtrise d'Oeuvre :			
MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE LORGUES Bd de la République 83510 LORGUES Tél +33 (0)4 94 85 92 81 Fax +33 (0)4 94 85 92 94	G2C ENVIRONNEMENT Parc d'Activités Point Rencontre 2 Avenue Madeline BONNARD 13770 VENELLES	Architecte Fabien Ramadier Parc d'Activités Point Rencontre 2 Avenue Madeline BONNARD 13770 VENELLES	EG SOL 64 Avenue de l'Europe 78117 TOUSSUS LE NOBLE
N° d'office B 4 0 6	N° du plan 0 0 2	Nbre de plans 0 0 3	Phase R E C





DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE LORGUES

Entreprise

E. H. T. P.

Entreprise E. H. T. P.

10 rue de la République 83500 LORGUES

Tel : 04 94 85 52 81 Fax : 04 94 85 52 82

TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION

RESEAU DE TRANSFERT
PL RESEAU REFOULEMENT

Modifications		Indices	Dates
Création de Plan		A	06/06/2013

Echelle	Système Alt.	Système de Coordonnées	
	N.G.F.	Système Lambert Zone III	
Dessiné par : M.CHABRI	Vérifié par : R.COMUT	Vérifié par : LMORIN	Vérifié par le Maître d'œuvre
Le : 06/06/2013	Le : 06/06/2013	Le : 06/06/2013	Représenté par :
Visa	Visa	Visa	Visa

LORGUES

MAÎTRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE LORGUES

83500 LORGUES

Tel : +33 (0)4 94 85 52 81

Fax : +33 (0)4 94 85 52 82

GLS

GLS

SA Avenue de l'Europe

TEL 01 70 00 00 00

ES SOL

ES SOL

SA Avenue de l'Europe

TEL 01 70 00 00 00

GEC ENVIRONNEMENT

Parc d'activités Port de la Roche

2 Avenue Madame BONALD

83770 VENEUILLES

Architecte Fabrice Ramadier

Parc d'activités Port de la Roche

2 Avenue Madame BONALD

83770 VENEUILLES

N° d'ordre	N° de plan	Nbre de plans	Phase	Indice
B 4 0 6	0 0 2	0 0 2	R E C	A

The technical drawing illustrates the sewerage network for the commune of Lorgues. It features a main line labeled 'R.Dn°562' running horizontally across the middle. To the left, a vertical line labeled 'V.C. n°14' connects to the main line. To the right, another vertical line labeled 'V.C. n°14' connects to the main line. The network continues to the right, passing through a residential area labeled 'Sainte - Anne', and then turns south towards a residential area labeled 'Réal de Calamard'. The network ends at a residential area labeled 'Bonasse'. The drawing includes a scale bar and a north arrow. The plan is oriented with North at the top.